

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAGY SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques DROUHIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jacques DROUHIN, Gabriel GOLDSTEIN, Philippe DESVIGNES, Mmes Nadine DESBORDES, Florence DUBREUCQ, M. Jean-Pierre BEAUMIER, Mmes Martine FLEURY, Nelly RIVIERE, M. Yves GERVAIS, Mme Renée-Ange MOUNIEN, M. Pascal DOREILLE, Mme Eliane FABRIS, M. Jean-Baptiste BIGOT, M. Gérard BOUSQUET, Mme Sophie ALVES DA COSTA

Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste BIGOT

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 09.04.2014**

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le conseil municipal procède à la signature du registre.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS : COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2013**

Le conseil municipal sous la présidence du 1er Adjoint, se fait présenter le compte de gestion dressé par le percepteur, et le compte administratif dressé par la commune fait apparaître :

#### **COMMUNE**

Déficit global d'exploitation de 386.183,71 € se répartit comme suit :

- Excédent d'exploitation 18.250,02 €
- Déficit d'investissement 404.433,73 € imputable à la fois à un décalage comptable entre les recettes et les dépenses et les crédits provisionnés sur les recettes.

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion et administratif.**

#### **ASSAINISSEMENT**

Excédent global d'exploitation de 20.410,16€ se répartit comme suit :

- Excédent d'exploitation 18.328,48 €
- Excédent d'investissement 2.081,68 €

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion et administratif.**

## **AFFECTATION DES RÉSULTATS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal du fait des excédents d'exploitation décide d'affecter les résultats des budgets ASSAINISSEMENT et COMMUNE comme suit :

### **COMMUNE**

Affectation en réserve R 1068 en investissement	179.030,83 €
Report en exploitation R 002	39.621.48 €

### **ASSAINISSEMENT**

Affectation en réserve R 1068 en investissement	6.311,91 €
Report en exploitation R 002	33.928,57€

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

### **COMMUNE**

Le budget s'équilibre en section FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes à 477.169,25 €, et en section INVESTISSEMENT en dépenses et recettes à 358.717,99 €

Il est précisé que le contrat triennal de voirie n'est pas budgétisé, compte tenu du fait que le dossier passera en commission courant du mois de mai et que la confirmation des subventions n'a pas été reçue à ce jour. Par ailleurs, un emprunt devra être souscrit pour réaliser cette opération qui sera rajoutée au budget lors d'un conseil municipal par l'intermédiaire d'une « décision modificative » .

### **Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé**

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont votées à l'identique de l'année précédent soit comme suit :

**AFR 1.000 € – AHVOL 50 € - AMICALE DES POMPIERS DE VOULX 50 € - ASPF 500 € - MILOBEM 100 € - ASSOCIATION CERCLE ARTS MARTIAUX 100 € - DANSENSEMBLE 70 € - ASSOCIATION DES PARALYSES DE France 20 € - FIL AU REVE 120 € - ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LA MYOPATHIE 20 € - JEUNES POMPIERS VOULX 50 € - JUDO LORREZ LE BOCAGE 50 € - CAUE 77 60 € - CDSCF 140 € - CLUB DE L'AMITIE 400 € - COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT 20 € COMITE DES FETES 1.830 € – Cie COSMOPOLITE 50 € - CROIX ROUGE 20 € - DONNEUR DE SANG 20 € - ENSEMBLE VOCAL VOULX 30 € - ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS 30 € - ESPERANCE VARENNOISE 250 € - FEERIE DU BOCAGE 100 € - FNACA 80 € - FOCEL 30 € - FC FLAGY 500**

€ - FOYER DU COLLEGE JACQUES PREVERT 100 € - LES RANDONNEURS DU BOCAGE 50 € - LES MOTS A LA VENVOLE 200 € – LES RESTOS DU CŒUR 150 € - LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER 30 € - MAISON DE L'ENVIRONNEMENT 50 € NAFSEP 30 € - RENAISSANCE VOULXOISE 200 € - LA SAUMONÉE 160 € - STE D'HISTOIRE DU BOCAGE GATINAIS 50 € - ST VINCENT 200 € - TIR A L'ARC ORVANNAIS 30 € - PNR/ARBG 20 € - Association de Sauvegarde des moulins ile de France 50 €

## **ASSAINISSEMENT**

Le budget s'équilibre en section EXPLOITATION en dépenses et recettes à 69.477,30 € et en section INVESTISSEMENT en dépenses et recettes à 20.915,70 €

**Le conseil municipal à l'unanimité accepte le budget proposé**

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (Taxes directes locales)**

Le maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition et de maintenir les taux de l'année précédente compte tenu du fait que la Communauté de Communes a voté des taux d'imposition pour la première fois cette année, il propose donc les taux suivants :

Taxe d'habitation 17,66%

Taxe foncière bâti 16,86 %

Taxe foncière non bâti 45,98 %

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve le coefficient proposé, et les taux proposés.**

## **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le maire indique que suite au renouvellement du conseil municipal il y a lieu de renouveler les membres de la commission communale des impôts directs, pour ce faire il y a lieu d'établir une liste de 24 contribuables de la commune afin que la Direction des Services Fiscaux puisse constituer la nouvelle commission communale des impôts directs composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal propose :**

**Commissaires titulaires : M. Gabriel GOLDSTEIN, M. Philippe DESVIGNES, M. Pascal DOREILLE, Mme Eliane FABRIS, M. Yves GERVAIS, M. Jean-Baptiste BIGOT, Mme Renée-Ange MOUNIEN, Mr Alain PATRON (extérieur à la commune), Mme Marguerite PICHON, M. Jean-Marie COURTOIS, M. Pascal DELION, Mme Jeanine MARTIN**

**Commissaires suppléants : M. Jean-Pierre BEAUMIER, M. Gérard BOUSQUET, Mme Nelly RIVIERE, Mme Nadine DESBORDES, Mme Florence DUBREUCQ, Mme Martine FLEURY, Mme Sophie ALVES DA COSTA, Mme Christelle INACIO,**

**Mme Annick ANTOINE, M. Dominique DECRESSAT, Mme Sandra MATHOU, M. Jean-Paul BAUDIN (extérieur à la commune)**

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le maire indique que lors du renouvellement des commissions le 9 avril dernier, il a été omis de créer la commission CIMETIERE et propose de la constituer d'élus de personnes extérieures comme précédemment.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de constituer la commission cimetière les membres étant :**

**M. Jean-Pierre BEAUMIER, M. Philippe DESVIGNES, M. Gabriel GOLDSTEIN, Mme Florence DUBREUCQ, M. Gérard BATUT, Mme Jeanine MARTIN, M. Gilbert FILLIEUX, M. José COSSON,**